Réseau-DESC

PACTE SOCIAL SUR LES SOINS

Vers une approche féministe et basée sur les droits humains

Quel genre de monde et d'économie voulons-nous créer ?

> Les pays ne sont jamais préparés, et une fois qu'une telle crise se produit, on voit très vite qui est exclu des plans d'aide et de l'assistance du gouvernement et qui prend des mesures pour les entreprises et d'autres secteurs privilégiés tandis que d'autres, comme les femmes pauvres, sont marginalisé-e-s.

Claribed Palacios, Présidente de l'Union des travailleurs domestiques noirs (UTRASD), Colombie.

COMMENT DÉFINIR LES SOINS ?

Cela renvoie à toutes les activités rémunérées et non rémunérées qui rendent possible la reproduction sociale et comprennent des activités directes (par exemple, soigner les malades ou nourrir un-e enfant) et indirectes (par exemple, cuisiner, nettoyer, collecter de l'eau et/ou du bois de chauffage), ainsi que le travail communautaire.

POURQUOI LE TRAVAIL DE SOINS EST-IL UNE QUESTION QUI CONCERNE LES DROITS DES FEMMES ?

Dans le monde, les femmes et les filles fournissent les trois quarts du travail de soins non rémunéré et les deux tiers des travailleur/euse-s sociaux/ales rémunéré-e-s sont des femmes. Le travail de soins a historiquement été associé aux femmes et a été distribué dans des conditions structurelles de discrimination et d'inégalité, en particulier parmi les femmes et les filles des groupes défavorisés. La répartition sociale inéquitable des soins, l'aggravation de la crise mondiale des soins et ses effets dévastateurs pour les femmes trouvent leur origine dans un pacte social que les femmes n'ont jamais accepté. Ce pacte a rendu la reproduction sociale invisible, a naturalisé les soins comme étant la responsabilité des femmes, a aggravé la féminisation de la pauvreté, a intensifié l'exploitation des femmes et a nourri un modèle capitaliste néolibéral qui privilégie la croissance économique au détriment du bien-être et fait passer le profit avant les personnes et la planète. Un tel pacte est non seulement injuste mais aussi insoutenable, comme le démontre clairement la crise actuelle.

UN NOUVEAU PACTE SOCIAL SUR LES SOINS POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS STRUCTURELLES EST URGENT !

Un nouveau pacte sera centré sur les droits humains, les personnes et la planète, fondant nos relations sociales et économiques sur un engagement primaire envers les soins. Ce nouveau pacte rejettera la croissance économique comme paradigme dominant et unique du développement et comprendra que la croissance économique sans limite et la recherche du profit ne sont pas viables pour toutes les formes de vie. La construction d'un avenir féministe passe nécessairement par la transformation du monde de la reproduction sociale, étape clé du démantèlement des inégalités structurelles qui empêchent les femmes de jouir pleinement de l'égalité réelle et de leurs droits économiques, sociaux et culturels au sens large.

> Les stéréotypes patriarcaux tels que les rôles perçus des femmes dans la société et au sein des ménages continuent d'avoir un impact sur la façon dont le travail de soins est perçu dans la société, mais aussi par ceux qui élaborent les lois et les politiques.

Charlene May, Women Legal Center, Afrique du Sud

QUELS SONT LES *6R* DU PACTE SUR LES SOINS ?

En partant de l'analyse partagée par des membres issus de pays et d'horizons divers, nous avons défini une série d'éléments (6R) qui sont nécessaires pour construire un avenir féministe.



RECONNAISSANCE

- Rendre le travail de soin visible – tou-te-s les soignant-e-s et toutes les formes de soins, rémunérées, non rémunérées ou sous-rémunérées – notamment en comptabilisant et en mesurant sa valeur de manière holistique, tant pour sa contribution économique colossale que pour son rôle essentiel au maintien de la vie.
- Mettre en lumière et démanteler les normes patriarcales et les stéréotypes de genre qui féminisent et dévalorisent le travail de soin, en orientant les politiques vers des changements concrets et en garantissant le respect en tant que droit universel.

REDISTRIBUTION

- Faire des soins une responsabilité partagée au sein des foyers, des communautés et de la société, en mettant en œuvre des politiques transformatrices en matière de genre – telles que des congés parentaux rémunérés non transférables – et en renforçant la capacité de l'État à fournir des infrastructures publiques de soins.
- Créer un environnement propice aux autres acteur/rice-s sociaux/ales, tels que les coopératives et les réseaux de soins gérés par les communautés.
- Veiller à ce que les politiques et les pratiques du secteur privé soient conformes à des soins de qualité et respectueux des droits.

RÉDUCTION

- Établir des politiques visant à alléger la charge du travail de soins non rémunéré ou sous-rémunéré pesant sur les femmes dans toute leur diversité, en tenant compte des besoins des communautés qui en subissent les conséquences de manière disproportionnée.
- Investissement public dans des services et des infrastructures de soins accessibles et de qualité, notamment dans les domaines de l'eau, de l'éducation, de l'assainissement et de la santé, ainsi que dans la prise en charge des enfants, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

RESPECT DES DROITS

- Garantir et mettre en œuvre le droit humain de recevoir des soins adéquats, suffisants et de qualité ; prodiguer des soins dans des conditions dignes, rémunérés ou non ; et prendre soin de soi ainsi que le soin collectif pour assurer le bien-être.
- Parvenir à une égalité substantielle, en luttant contre les formes de discrimination qui se recoupent.
- Garantir les droits du travail, une protection sociale universelle et adéquate, ainsi que l'accès à la justice.

REPRÉSENTATION

- Veiller à ce que les travailleur/euse-s du secteur des soins – rémunéré-e-s, non rémunéré-e-s ou sous-rémunéré-e-s – ainsi que les réseaux de soins communautaires occupent une place centrale dans la gouvernance des soins, en assumant des rôles de leadership et en disposant d'un pouvoir de décision dans l'élaboration des politiques de soins, y compris en matière d'allocation des ressources.
- Renforcer la transparence et la responsabilité dans la prestation des soins, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

RECADREMENT DE L'ÉCONOMIE COMME ÉCONOMIE SOLIDAIRE

- Transition vers des économies régénératrices axées sur le bien-être des personnes et de la planète, privilégiant l'égalité réelle, les droits humains et la durabilité.
- Investir dans la reproduction sociale, en développant l'offre et l'accès à des services publics de qualité tout en luttant contre la privatisation.
- Lutter contre les crises interdépendantes de la dette et du climat, notamment par l'annulation de la dette, une fiscalité progressive, ainsi que des mesures et des financements climatiques transformateurs en matière de genre afin de garantir la mise à disposition d'un maximum de ressources pour la protection des droits de l'homme et la prestation de services publics.

Réseau-DESC

Le Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels (Réseau-DESC) rassemble plus de 300 mouvements sociaux, organisations de défense des droits humains, groupes de peuples autochtones et défenseur·e·s issus de 80 pays. Depuis 2003, ses membres unissent leurs luttes pour un changement systémique, fondé sur le féminisme intersectionnel, la solidarité et l'égalité, afin de construire un monde où le soin des personnes et de la planète guide les décisions et les structures garantissant les droits humains pour toutes et tous.

Scannez pour en savoir plus sur notre travail collectif